

20 JUL. 2017
GR/17/0610

COURRIER ARRIVEE

Pérols, le 17/07/2017

Monsieur,

Elu pour la première fois en 1989, j'ai eu l'immense honneur de diriger avec quatre équipes différentes la commune de Pérols dans la période allant de 1989 à 2014.

Durant ces quatre mandats le souci principal de ces quatre équipes fut de doter notre cité des structures et des infrastructures nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Pendant la période s'écoulant de 1989 à 2008 nombreuses furent les réalisations qui font une grande partie de Pérols aujourd'hui:

- Régler, après en avoir hérité dès notre arrivée en 1989, le délicat problème du PRL du mas de Pérols. (Lotissement abandonné par les promoteurs qui avaient passé un accord avec nos prédécesseurs).

Les 61 habitations construites, le lotissement n'avait pas d'éclairage public, avait des réseaux (eaux usées et pluvial) défectueux et les voiries n'étaient pas goudronnées.

Les problèmes avec l'accord des propriétaires furent réglés au mieux de leur intérêts.

- Réalisation de l'espace NORIA avec les nombreux commerces, le secteur bancaire ainsi que l'installation d'un secteur médical et paramédical.

- Implantation d'une maison de retraite

- Création d'une médiathèque dans une ancienne usine de bonnetterie.

- Création de 2 crèches, une municipale et une associative financée par la mairie.

- Arrivée du gaz de ville.

- Construction d'une partie de l'école maternelle de la guette ainsi que plusieurs classes en primaire à la Guette et à Font Martin.

- Ouverture dans un local acheté par la Mairie de la banque alimentaire.

- Extension de l'actuelle Mairie et achat d'une propriété pour la construction de la mairie annexe et d'un parking.

- Création et éclairage du terrain de pétanque.

- Aménagement de la place de la Mairie.

- Création de deux nouveaux cours de tennis au complexe municipal.

- Réalisation et un plateau sportif attenant au 1er gymnase.

- Travaux de mise aux normes de sécurité dans les arènes.

- Réalisation d'importants travaux sur le réseau pluvial dans la partie sud de la ville afin d'éviter les inondations.

- Création et ouverture de l'espace famille.

- Création d'une salle associative rue de la Guette.

- Aménagement de l'avenue de Montpellier et de l'avenue Marcel Pagnol.

- Création de la maison des Arts et de la culture dans un édifice abandonné et squatté.

Notre participation active dans le fonctionnement de l'agglomération de Montpellier, nous a permis:

- de conserver sur notre territoire, la foire exposition et d'en faciliter le développement.
- de permettre la construction de l'ARENA.
- de faciliter l'arrivée du tramway.

Voilà, assez rapidement et succinctement, ce qui a été réalisé de 1989 à 2008.

Pour le dernier mandat, 2008 à 2014, vu la vétusté du seul gymnase sur la commune, nous avons estimé que la construction d'un nouveau gymnase était indispensable.

Il s'avérait aussi nécessaire d'assurer la protection contre les inondations du quartier de port carême. Ces 2 réalisations expliquent, en grande partie, l'investissement important de 2013. Dans plus de 20 ans, ces 2 réalisations seront encore opérationnelles et auront rendu service à de nombreux péroliens.

En 2008, la nouvelle équipe en place a constaté que les services administratifs de la Mairie ne correspondaient pas à ceux d'une ville de 8600 habitants, mais plutôt toujours à ceux d'un gros village de 6500 habitants.

Les personnels administratifs en place, dont certains étaient depuis fort longtemps à la mairie, faisaient de leur mieux pour assurer leur poste, sans obligatoirement avoir subi les formations nécessaires pour suivre l'évolution constantes des législations qu'ils devaient appliquer.

Faire de son mieux n'est pas obligatoirement faire bien.

Force était de constater qu'il manquait plusieurs cadres, dont un aux finances qui gère également le service comptable, un à la gestion des ressources humaines et pas simplement pour gérer les feuilles de paies, un autre à la commande publique, un juriste et un responsable de l'urbanisme compétent.

Le directeur général des services, en place depuis 1989, m'avait informé de son désir de chercher une place dans une autre commune, il fallait donc chercher rapidement un nouveau DGS et recruter 6 cadres en étalant cette charge sur le mandat.

Il faut bien reconnaître que tous ces recrutements, qui ont tous été réalisés sur le mandat, n'ont pas toujours été couronnés de succès.

En particulier, avec par exemple le nouveau DGS qu'il a fallu changer au bout de 4 ans, ou bien la responsable des finances (très compétente apparemment) qui est partie au bout d'un an, nous laissant débrouiller avec l'arrêt du CA de l'année en cours et du BP de l'année suivante.

Aujourd'hui, l'équipe actuelle qui a, en 2016, augmenté fortement les taux d'imposition (+36%), veut nous faire porter le chapeau concernant cette augmentation.

En 2014, un audit réalisé par le TPG donnait une image précise de la situation financière et indiquait la voie qu'il fallait suivre pour passer cette période difficile vu les investissements de 2013.

Selon l'audit du TPG, la trésorerie permettait:

- de payer à concurrence de 593 363€ l'excédent des sommes due par la commune sur les créances.

- de payer à concurrence 1 292 093e l'excédent des restes à réaliser en investissement.

- de dégager pour 757 949e une réserve pour 2014.

Ces investissements étaient parfaitement compatibles avec l'élaboration des budgets précédents et à venir.

Pendant cette période (2008 à 2014), Mr RICO l'actuel Maire siégeait au conseil municipal dans l'opposition. Il était membre de la commission des finances, donc au courant de la situation financière de la collectivité.

Avant l'élection de Mars 2014, Mr RICO, à sa demande, a été reçu 3 fois par Mr VALETTE. Il a été mis au courant de la situation et des mesures à prendre pour passer un période difficile jusqu'en 2016. Ce qui fut confirmé par l'audit du TPG.

Dès le résultat du vote en mars 2014, l'ancienne équipe municipale propose à la nouvelle équipe de lui apporter son soutien afin que la transition se fasse en toute sérénité. Cette offre est repoussée.

En 1989, lors de notre arrivée, nous n'avions pas eu cette chance, aucune aide ne nous avez été proposée et nous sommes arrivés dans un mairie vidée de tout dossier.

Le Maire précédent, quand à lui, a refusé de rencontrer le nouvel élu et a quitté la ville.

Si l'audit réalisé par le TPG avait été suivi, une augmentation de 9% dès 2014 était suffisante, il fallait en parallèle réaliser quelques économies notamment au niveau des festivités et des loisirs.

Or c'est tout le contraire qui a été fait d'où l'augmentation de 36%.

Dans la gestion actuelle, beaucoup de question restent sans réponse.

Peut on nous expliquer:

- l'augmentation substantielle de personnel qui continue encore en 2017 (+337 000e) alors qu'une partie de ce personnel a été muté à la métropole.

- pourquoi rembourser prématurément un emprunt d'un million d'euros (d'où une importante pénalité)

- pourquoi ne pas avoir réduit le budget festivité

- pourquoi Pérols est la commune la plus imposée de la métropole.

- pourquoi la contribution par habitant est la plus élevée de la métropole.

Mr VALETTE Christian
Maire de PEROLS de Mars 1989 à Mars 2014

